

## Compte rendu de la réunion du 17 mai 2017

**Thèmes du jour : Point enquête publique PLU, Bilan « Jardinons Mallemort »**

**Participants :** 7 personnes présentes (Jean-Pierre, André, Denise, Anne, Muriel, Pascal, Thierry)

### Enquête publique PLU

#### Rencontre du 15 mai avec le commissaire enquêteur

Jean-Pierre et Thierry ont rencontré M. Depoux, commissaire enquêteur, à l'occasion de de la première journée d'enquête publique. Cette première prise de contact a permis de présenter l'association, ainsi qu'un historique de nos réflexions sur le PLU. Elle a également permis de convenir d'une méthode de travail pour présenter nos remarques et propositions pendant l'enquête. Il a été convenu de la remise en fin d'enquête d'un mémoire rassemblant l'ensemble de nos remarques et propositions. Ce mémoire sera inclus dans le registre d'enquête et fera l'objet d'un avis du commissaire enquêteur.

Une prochaine rencontre est prévue le 31 mai après-midi (15h30) au cours de laquelle nous présenterons essentiellement nos remarques sur l'évaluation du besoin en logements. Il a été proposé au commissaire enquêteur de prendre connaissance des différents points qui nous préoccupent en allant sur le site internet de l'association.

#### Zonage assainissement

Jean-Pierre fait remarquer que l'enquête publique concerne également le zonage d'assainissement. Il a noté que le hameau de Bramejean ne figure pas sur le plan de zonage. Pourtant ce hameau bénéficie d'un réseau d'assainissement public connecté à la station d'épuration de la ZAC du golf. Il note également que cette station d'épuration de statut privé est construite sur un terrain appartenant à la commune.

#### Hors réunion :

*Même si le réseau de la ZAC du golf n'est pas géré par les services de la Métropole, la ZAC fait partie de la commune et doit être intégrée au PLU. A ce titre le secteur de la ZAC et son réseau d'assainissement ne devraient-ils pas tous deux figurer dans les documents du PLU ?*

Pour plus d'information voir [portail développement durable](#)

*On note par ailleurs des incohérences dans le plan de zonage :*

- *Dans le secteur de la Verdière les parcelles sont considérées comme raccordées ou raccordables au réseau d'assainissement alors qu'aucun réseau ne figure sur la carte.*
- *A Pont Royal, le réseau est au contraire prolongé au Sud-Est dans une zone où aucune parcelle n'est considérée comme raccordée ou raccordable.*

## **Bramejean**

André et Denise indiquent qu'un rendez-vous a été pris avec le commissaire enquêteur pour faire constater le caractère « urbanisé » du hameau de Bramejean (celui-ci a déjà été constaté et confirmé par la commission d'enquête du PPRI).

*Jean-Pierre rappelle qu'en cas d'aboutissement du recours contre le PPRI, le hameau de Bramejean ne pourrait être constructible que s'il était raccordé au réseau public d'eau potable (ce point est confirmé par l'avis de l'ARS).*

*La décision de prolonger le réseau pour raccorder Bramejean dépend de la Métropole, Thierry se demande :*

- *Comment se prend ce type de décision ?*
- *Comment et sur quelles bases se décide le choix des travaux et leurs priorités ?*
- *Comment le « simple citoyen » est-il informé et comment peut-il être associé à ces choix ou en contrôler la pertinence ?*

## **OAP6 Pont Royal**

Pascal rappelle que l'OAP6 soulève de nombreux problèmes de la part des propriétaires concernés et des riverains. Pour sa part il s'inquiète de l'augmentation de la circulation et des problèmes de stationnement dans le lotissement de Pont Royal.

Thierry indique qu'il est tout à fait possible de faire une nouvelle proposition d'aménagement qui conviendrait mieux aux personnes concernées (tout en répondant aux contraintes de la zone). L'étude du plan pendant la réunion a permis de faire émerger une piste d'aménagement possible. Une réunion entre voisins concernés doit être organisée dans les prochains jours pour confirmer la possibilité d'une proposition alternative.

## **Jardinons Mallemort**

L'opération « Jardinons Mallemort », réalisée avec le concours de la mairie, a été un beau succès. Près de 250 plants ont été distribués à plus d'une cinquantaine de personnes (46 ont signé la charte), et les habitants du quartier étaient ravis.

Le stand « Jardinons Mallemort » lors de la foire de printemps a permis de faire connaître la démarche et de prendre contact avec des personnes intéressées pour participer à l'organisation de nouvelles opérations de ce type.

3 à 4 pistes d'actions citoyennes d'embellissement ont également été définies qui pourraient donner lieu à l'organisation de « journées citoyennes » dans la commune.

40 Euros et 10 centimes de dons ont été recueillis lors des journées du 22 avril et du 14 mai. De nouvelles opérations « Jardinons Mallemort » sont envisagées en associant les habitants du quartier à leur organisation.

Un rendez-vous a été pris le 24 mai avec Mauricette Agier pour faire un bilan de l'opération du 22 avril et voir comment la mairie pourra nous accompagner dans les opérations à venir.

Mallemort le 18 mai 2017

Thierry